

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-457 DU 19 SEPTEMBRE 2000

chargeant Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre de la
Fonction Publique, du Travail et de la Réforme
Administrative, de l'intérim de Monsieur John IGUE,
Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes
Entreprises pour compter du lundi 18 septembre 2000

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

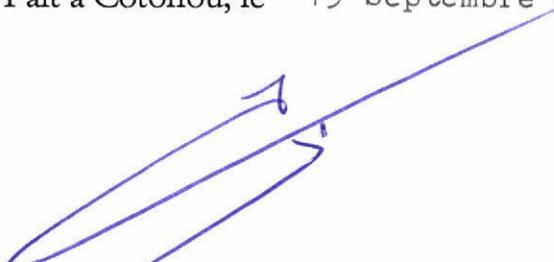
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 18 septembre 2000, Monsieur Ousmane BATOKO, Ministre Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Monsieur John IGUE, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 septembre 2000

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MFPTRA 2 – MIPME 2 – MECCAG-PDPE 2
AUTRES MINISTERES 16 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.